

**BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



**Édition Chronologique n° 57 du 30 décembre 2015**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Administration Centrale**

**Texte 3**

**ARRÊTÉ**

fixant, pour l'armée de terre et la gendarmerie nationale, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations menées en Afghanistan, pays et eaux avoisinants, à compter du 3 octobre 2001 et jusqu'au 2 octobre 2015.

*Du 22 octobre 2015*

**ARRÊTÉ** fixant, pour l'armée de terre et la gendarmerie nationale, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations menées en Afghanistan, pays et eaux avoisinants, à compter du 3 octobre 2001 et jusqu'au 2 octobre 2015.

*Du 22 octobre 2015*

NOR D E F S 1 5 5 1 9 5 8 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte abrogé :*

Arrêté du 20 septembre 2013 (BOC N° 44 du 18 octobre 2013, texte 2 ; BOEM 367.1).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 367.1.13

*Référence de publication :* BOC n° 57 du 30 décembre 2015, texte 3.

---

Le ministre de la défense,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L. 253 ter. et R. 224. - E. ;

Vu l'arrêté du 12 janvier 1994 modifié, fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L. 253 ter. du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;

Vu l'arrêté n° 80066/DEF/DAJ/D2P/EGL du 10 décembre 2010 fixant la liste des actions de feu ou de combat définies à l'article R. 224. du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,

Arrête :

Art. 1er. Les unités de l'armée de terre et de la gendarmerie nationale ayant participé aux opérations en Afghanistan, pays et eaux avoisinants, à compter du 3 octobre 2001 et jusqu'au 2 octobre 2015, qui répondent aux critères fixés par l'article R. 224. - E. du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, figurent en annexe I. du présent arrêté.

Art. 2. Les actions de feu et de combat qui ont été relevées, font l'objet de l'annexe II. :

- liste récapitulative des unités concernées ;
- relevé par unité ;
- bonifications.

Art. 3. L'arrêté du 20 septembre 2013 fixant, pour l'armée de terre et la gendarmerie nationale, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du

combattant au titre des opérations menées en Afghanistan, pays et eaux avoisinants, à compter du 3 octobre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2012 est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le chef du service historique de la défense,*

Pierre LAUGEAY.

ANNEXE I.  
**LISTE DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE AYANT  
 COMBATTU AU TITRE DES OPÉRATIONS EN AFGHANISTAN, PAYS ET EAUX  
 AVOISINANTS, DU 3 OCTOBRE 2001 AU 2 OCTOBRE 2015.**

DÉSIGNATION DES CORPS, UNITÉS, FORMATIONS OU ORGANISMES.	PÉRIODES PENDANT LESQUELLES L'UNITÉ EST RECONNUE COMBATTANTE.	OBSERVATIONS.
Formations et détachements de l'armée de terre et de la gendarmerie nationale des opérations « Enduring Freedom », « Héraclès », « Pamir », « Épidote » et « Arès ».	<p style="text-align: center;">Toutes armes (TTA).</p> <p>Du 24 janvier 2002 au 28 mai 2002.</p> <p>Du 12 janvier 2003 au 16 juin 2005.</p> <p>Du 1er juillet 2005 au 12 décembre 2006.</p> <p>Du 15 avril 2007 au 9 février 2015.</p>	Comprend les éléments de la force de sécurité internationale stationnés sur le territoire de l'Afghanistan, ainsi que les <i>operational mentoring and liaison teams</i> (OMLT), <i>advisor teams</i> (AT) et <i>police operational mentor and liaison teams</i> (POMLT) au sein des corps, bataillons ou compagnies de l'armée afghane.

ANNEXE II.

**RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE AYANT COMBATTU AU TITRE DES OPÉRATIONS MENÉES EN AFGHANISTAN, PAYS ET EAUX AVOISINANTS, À COMPTER DU 3 OCTOBRE 2001 ET JUSQU'AU 2 OCTOBRE 2015.**

1. FORMATIONS FIGURANT SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES EN AFGHANISTAN, PAYS ET EAUX AVOISINANTS.

1.1. **Formation toutes armes.**

Formations et détachements de l'armée de terre et de la gendarmerie nationale des opérations « Enduring Freedom », « Héraclès », « Pamir », « Épidote », « Arès » et des éléments de la force de sécurité internationale stationnés sur le territoire de l'Afghanistan, ainsi que les *operational mentoring and liaison teams* (OMLT), *advisor teams* (AT) et *police operational mentor and liaison teams* (POMLT).

2. FORMATIONS NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE DES UNITÉS COMBATTANTES EN AFGHANISTAN, PAYS ET EAUX AVOISINANTS.

Néant.

3. FORMATIONS ET DÉTACHEMENTS DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE DES OPÉRATIONS « ENDURING FREEDOM », « HÉRACLÈS », « PAMIR », « ÉPIDOTE », « ARÈS » ET DES ÉLÉMENTS DE LA FORCE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE STATIONNÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'AFGHANISTAN, AINSI QUE LES OPERATIONAL MENTORING AND LIAISON TEAMS, ADVISOR TEAMS ET POLICE OPERATIONAL MENTOR AND LIAISON TEAMS.

3.1. **Relevé des actions de feu et de combat par mois.**

MOIS.	ANNÉES.														
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Janvier		1	3	35	62	34	1	60	268	138	30	178	95	33	13
Février		9	6	64	60	45		13	176	131	19	157	91	29	
Mars		32	11	62	76	50		29	196	67	24	217	92	37	
Avril		27	13	84	39	43	26	26	166	68	33	157	31	38	
Mai		1	18	70	38	40	82	13	200	101	10	63	44	55	
Juin			17	64	40	32	82	24	164	93	9	145	12	57	
Juillet		1	23	55	50	18	86	75	181	165	13	180	7	53	
Août			27	48	18	23	89	183	244	200	10	145	22	61	
Septembre			16	57	32	20	64	171	180	165	7	140	39	51	
Octobre			32	46	46	20	91	235	174	120	47	126	32	54	
Novembre			19	59	40	13	69	280	186	105	157	64	30	47	
Décembre			37	60	30		84	362	138	35	237	19	31	31	

4. LISTE DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE ADMISES À BÉNÉFICIER DES BONIFICATIONS AFFÉRENTES À CERTAINES OPÉRATIONS DE COMBAT MENÉES EN AFGHANISTAN, PAYS ET EAUX AVOISINANTS, DU 3 OCTOBRE 2001 ET JUSQU'AU 2 OCTOBRE 2015.

DÉSIGNATION DES CORPS, UNITÉS, FORMATIONS OU ORGANISMES.	DATES.		BONIFICATIONS (EN JOURS).	OBSERVATIONS.
Formation toutes armes ou TTA.				
Formations et détachements de l'armée de terre et de la gendarmerie nationale des opérations « Enduring Freedom », « Héraclès », « Pamir », « Épidote », « Arès » et des éléments de la force de sécurité internationale stationnés sur le territoire de l'Afghanistan, ainsi que les <i>operational mentoring and liaison teams</i> (OMLT), <i>advisor teams</i> (AT) et <i>police operational mentor and liaison teams</i> (POMLT).	2002	19 avril	15	
		6 juillet	30	
	2003	1er mars	15	
		20 mai	15	
	2004	21 avril	15	
		25 mai	30	
		21 juin	30	
		27 juin	30	
		29 juin	30	
		29 août	15	
		3 octobre	15	
		21 octobre	30	
	2005	16 mars	60	
		7 juillet	15	
		17 septembre	30	
		4 octobre	15	
		19 octobre	30	
		30 octobre	30	
		31 octobre	30	
	2006	27 février	15	
		4 mars	15	
		19 mars	15	
		30 mars	30	
		15 mai	15	
		20 mai	30	
	2007	24 juin	30	
		18 juillet	60	
	25 juillet	60		
	21 septembre	15		
2008	19 avril	15		
	12 juillet	15		
	18 août	60		

5 septembre	15	
7 septembre	15	
9 septembre	15	
27 septembre	30	
18 octobre	15	
29 octobre	15	
6 novembre	15	
18 novembre	15	
20 décembre	15	

2009

7 mars	15	
14 mars	15	
28 avril	30	
23 mai	15	
24 mai	15	
4 juin	15	
11 juin	15	
22 juin	15	
9 juillet	15	
13 juillet	15	
20 juillet	15	
22 juillet	15	
27 juillet	15	
1er août	15	
7 août	30	
20 août	15	
28 août	15	
4 septembre	30	
15 septembre	15	
19 septembre	15	
29 septembre	15	
31 octobre	15	

2010

30 août	15	
28 septembre	30	
20 octobre	15	

2011	13 juillet	15	
	7 août	30	
	1er novembre	15	
	14 novembre	15	
	29 décembre	15	
2012	6 février	30	
	31 mars	15	
	1er juin	15	
	9 juin	30	
	14 juin	15	
	4 juillet	15	
	28 juillet	15	
2013	28 février	15	
2014	24 mai	15	
	5 août	60	